

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019

Montréal, le 12 février 2021 – Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) lance aujourd'hui le rapport [*L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019*](#). Celui-ci brosse le portrait des pratiques et des mesures mises en place dans chacun des dix-neuf établissements universitaires québécois en 2019.

Le rapport se penche sur cinq grandes sphères d'activité : l'établissement et sa gouvernance, l'enseignement, l'expérience étudiante, la recherche et la création ainsi que les services à la collectivité. L'exercice a permis de produire un portrait individuel par établissement universitaire, ainsi que treize fiches décrivant des moyens inspirants ou innovants. À la lecture du rapport, on constate que les établissements universitaires québécois ont à cœur de bien s'acquitter de leur mission auprès des Premiers Peuples et plusieurs déploient leurs actions de manière inspirante et plus soutenue depuis quelques années.

« Pour une première fois, les établissements universitaires du Québec disposent d'une vue d'ensemble de leurs actions menées pour, par et avec les Premiers Peuples à partir d'une étude systématique et détaillée. Ce bilan de l'année 2019 s'enrichit au fil du temps et depuis, d'importantes avancées ont déjà été réalisées. Il est nécessaire de poursuivre l'exercice, car les attentes sont grandes et les actions de plus en plus nombreuses. Tous les établissements affichent une volonté d'améliorer leur bilan et de poser des gestes forts visant des transformations profondes dans notre société. L'accessibilité à l'éducation et à l'enseignement supérieur est un droit pour tous, une valeur phare. », déclare Johanne Jean, présidente du groupe de travail du BCI et présidente de l'Université du Québec.

Ce portrait a été rendu possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes, des membres du groupe de travail du BCI, du comité adviseur autochtone ainsi que des répondantes et répondants de chacun des établissements. « Nous tenons sincèrement à les remercier et les invitons à poursuivre ce travail avec nos milieux, afin de favoriser l'engagement de tous les acteurs concernés et ainsi, collectivement, faire plus et mieux pour, par et avec les Premiers Peuples », souligne monsieur Pierre Cossette, président du Conseil d'administration du BCI.

À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Forum d'échanges et de concertation, le BCI effectue une vigie et des analyses et fait des représentations auprès des autorités gouvernementales, ainsi qu'auprès d'autres organismes et du grand public. Le BCI œuvre à l'amélioration du système universitaire québécois et dans une perspective de responsabilité sociale.

Pour les demandes d'entrevues auprès de madame Johanne Jean, présidente du groupe de travail du BCI et présidente de l'Université du Québec :

Marie-Thérèse Brunelle
Directrice des communications par intérim
Université du Québec
Cellulaire : 418 659-6020

Source : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) : <https://www.bci-qc.ca/premiers-peuples>

Renseignements :

Ginette Legault
Directrice générale
Bureau de coopération interuniversitaire
glegault@bci-qc.ca